

Feuille de route de la JICA

Orientation générale de la stratégie d'aide de la JICA pour l'exercice 2010

1. Priorités de l'aide japonaise (Axes prioritaires de la politique de coopération internationale pour l'exercice 2010)

- (1) Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : Promouvoir la sécurité humaine en soutenant les initiatives en faveur des OMD dans les pays en développement, à commencer par les pays africains.
- (2) Dans le cadre du concept de « Communauté de l'Asie de l'Est », promouvoir le développement de l'Asie, qui est le pôle de croissance du monde, et soutenir les initiatives visant à renforcer la consolidation intrarégionale et à réduire les disparités. Promouvoir l'établissement d'environnements propices aux diverses activités des entreprises japonaises dans les pays en développement, qui contribueront également à la croissance au Japon.
- (3) Dans le cadre de l'Initiative Hatoyama, tout en surveillant étroitement l'évolution des négociations internationales, apporter un soutien aux pays en développement qui s'emploient à mettre en œuvre des mesures de lutte contre le réchauffement climatique mondial, notamment la réduction des émissions, mais aussi aider les pays en développement plus faibles à faire face aux effets négatifs du changement climatique.
- (4) Fournir à l'Afghanistan un soutien pour améliorer les capacités du pays en matière de sécurité, réintégrer les forces antigouvernementales des talibans et favoriser un développement durable et autonome incitatif pour la population, tout en soutenant l'élaboration de mesures anti-terroristes au Pakistan.
- (5) Partenariats avec des ONG : Fourniture d'un soutien adapté pour renforcer les bases et les activités des ONG, qui sont à l'origine d'une « nouvelle gestion publique », tout en renforçant les partenariats avec ces dernières.

2. Feuille de route de la JICA pour l'exercice 2010

Consciente que l'APD est un mécanisme permettant de poursuivre les intérêts communs du Japon et d'autres pays dans le monde, en cohérence avec les politiques gouvernementales japonaises (axes prioritaires de la politique de coopération internationale notamment), la JICA entend élaborer et réaliser en priorité les programmes suivants. Ces initiatives se fondent sur les missions de la JICA en tant qu'institution chargée de mettre en œuvre l'APD du Japon, à savoir : (1) traiter des problèmes de portée mondiale, (2) réduire la pauvreté par une croissance équitable, (3) améliorer la gouvernance et (4) garantir la sécurité humaine.

(Objectifs prioritaires)

(1) Soutenir l'Afrique

- Conformément aux trois piliers de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) ((1) stimuler la croissance économique, (2) garantir la sécurité humaine, et (3) s'attaquer aux problèmes environnementaux et de changement climatique), la JICA contribuera au doublement de l'APD du Japon à l'Afrique d'ici 2012 en mobilisant et en affectant significativement des ressources financières à différents programmes/projets.

- La JICA apportera un soutien constant, essentiellement en Afrique, pour contribuer à la réalisation des OMD.

(2) Renforcer la collaboration avec les pays d'Asie, qui forment un pôle de croissance dans le monde, et promouvoir leur développement

Partant du bilan de la coopération passée, sans toutefois perdre de vue la nouvelle stratégie de croissance du gouvernement japonais (un Japon dont la croissance accompagne celle de l'Asie), la JICA apportera son soutien de diverses manières : mesures d'urbanisation et création d'infrastructures bénéficiant à de vastes régions, mesures d'atténuation du changement climatique, mise en place d'infrastructures intellectuelles et promotion du développement et des échanges au niveau des ressources humaines. La JICA utilisera efficacement ses atouts dans le domaine de la coopération et renforcera sa collaboration avec les pays d'Asie, qui enregistrent une croissance spectaculaire, afin de mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre les problèmes de portée mondiale.

(3) Initiatives en faveur de mesures environnementales et d'atténuation du changement climatique

- Élaborer et exécuter les projets requis pour répondre à l'Initiative Hatoyama.
- Adopter les réponses appropriées (conservation de la forêt) axées sur la COP 10 (10^e Conférence des parties de la convention sur la diversité biologique).

(4) Soutenir la consolidation de la paix en Afghanistan et dans d'autres pays

- En Afghanistan, s'attacher à affecter des fonds pour la coopération technique et l'aide sous forme de dons dans le cadre des 5 milliards USD d'APD prévus d'ici 2014.
- En tenant compte des engagements du gouvernement japonais et d'autres facteurs, évaluer le soutien adapté aux besoins spécifiques des pays qui comme l'Afghanistan sont actuellement en phase de reconstruction post-conflictuelle.

(5) Renforcer les partenariats avec les ONG et les entreprises du secteur privé

- Améliorer et étendre les programmes actuels, notamment les programmes de partenariat de la JICA avec les ONG, tout en étudiant la possibilité de faire également participer ces mêmes ONG à d'autres projets.
- Soutenir en amont les activités du secteur privé contribuant au développement. Pour ce faire, réaliser des études préparatoires pour soutenir les partenariats public-privé et promouvoir des projets reposant sur des propositions du secteur privé par l'introduction de systèmes de soutien aux activités BoP (base de la pyramide).